



1. Objectif & Philosophie



Le Repair Café est un moment participatif et chaleureux pour réparer ou apprendre à réparer vos objets du quotidien. Bénévoles et participants partagent curiosité, entraide et respect de l'environnement. Bonne humeur, patience et convivialité sont de mise, selon notre charte."

2. Cadre général & responsabilités

- Avant toute participation, chaque bénévole ou visiteur doit avoir pris connaissance de la présente charte.
- Les bénévoles interviennent sans rémunération, à titre non professionnel.
- Les objets restent la propriété de leurs détenteurs.
- Les réparations sont faites à titre de conseil, sans garantie de résultat.
- ⚠ Les réparateurs ne peuvent être tenus responsables d'un dysfonctionnement ultérieur.
- 🚫 Les appareils encore sous garantie ne sont pas réparés.
- ♻ Les objets non réparés sont à reprendre et éliminer par leurs propriétaires.

3. Conditions pour les bénévoles

🔧 **Habilitation** : Tout bénévole utilisant des outils électriques ou machines du fablab doit suivre la formation d'habilitation avec le Fab Manager.

👁 **Supervision** : Un référent technique ou membre habilité supervise les ateliers. Seules les machines autorisées peuvent être utilisées par les bénévoles formés.

4. Types de réparations acceptées

Sont acceptés :

- 📺 Petits appareils électroménagers
- 💻 Matériel informatique et électronique
- 🔧 Objets mécaniques simples

Sont exclus :

- 🔥 Appareils à gaz, sous pression, à haute tension (>230V)
- ☠ Micro-ondes et dispositifs dangereux
- 👉 En cas de doute sur la sécurité, la réparation est refusée.

5. Sécurité avant tout

- Chaque poste doit disposer de gants, lunettes, extincteur et trousse de secours.
- 🔪 Toute manipulation sous tension se fait sous supervision.
- ♻ Le recyclage des déchets et appareils non réparables est à la charge du propriétaire.

6. Assurance & responsabilité

- les bénévoles ne sont responsables des dommages pouvant résulter des conseils ou manipulations.
- Les réparations sont faites sans garantie et sous la responsabilité du participant.

7. Engagements des participants

Chaque participant s'engage à :

- Respecter les consignes de sécurité
- Utiliser le matériel avec soin.
- Accepter qu'une réparation puisse être refusée pour raison de sécurité

8. Suivi & amélioration

- Un registre des réparations est tenu (objet, panne, bénévoles).
- Un bilan annuel permet d'ajuster la pratique.
- La charte peut évoluer selon les réglementations ou les besoins du fablab.

